Envoyé en préfecture le 12/06/2026
Reçu en préfecture le 12/06/2026
Publié le
ID : 029-212901417-20260612-050620262-DE

Commune de Loqueffret

Séance du 5 juin 2026

L'an deux mil vingt six, le 5 du mois de juin *à 18h00* se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil municipal de la Commune de *Loqueffret*, sous la présidence de *Monsieur Louis Marie LE GUILLOU, Maire* de Loqueffret, dûment convoqués le 29/05/2026.

Présent(s) : MM LE GUILLOU Louis Marie, JEFFROY Michel, BARON Bernard, JACQUESSON Bernard, BRAS Killian, GERARD Françoise, COMBE Laouen, CAPONY Sigrid et TREABOL Gaelle
Absents : MOROT-SIR Isabelle, BOURGE Diane,
Procurations : MOROT-SIR isabelle à JEFFROY Michel, BOURGE Diane à BARON Bernard

Nombre de Membres en exercice :	11
Nombre de présents :	9
Nombre de suffrages exprimés :	11
Votes Pour :	11
Votes Contre :	
Abstention :	

Formant la majorité des membres en exercice.
Le secrétariat a été assuré par : Sigrid CAPONY assisté de Mr LE PAPE Vincent

Délibération 050620262 : projet aire de jeux

Après présentation par Mr Baron de deux propositions de structures de jeux pour enfants,
Il est demandé aux membres présents de donner un accord de principe sous condition de l'obtention de 50% de subventions par les financeurs potentiels (Etat, département région, CAF ou tout autre partenaire possible).
Les membres présents donnent donc un accord de principe pour l'achat et la pose de la structure ZINZIN proposée par Synchronicity.
Le cout de cette structure sera de 42578,40€ pose comprise.
Il est confié à Mr le maire de négocier les subventions possibles.
L'achat définitif sera réalisé uniquement si la condition des subventions est atteinte.
Etant entendu que l'emplacement définitif de cette structure n'est pas complètement arrêté

Faite et délibérée le 5 juin 2026.
Le Maire,

MAIRIE de LOQUEFFRET 29 Finistère